

L'abri de Coteau-Fleuri fait grincer des dents ses habitants



Un dortoir de Coteau-Fleuri

En février dernier, l'EVAM a ouvert à Lausanne une structure d'accueil destinée aux migrants inscrits l'aide d'urgence. *Voix d'Exils*, qui s'est rendu sur place, a pu constater le mécontentement des habitants face à l'exiguïté des lieux et aux contraintes horaires.

Une trentaine d'hommes seuls à l'aide d'urgence dorment actuellement dans l'abri PC de Coteau-Fleuri. Un joli nom pour un endroit exigu qui impose à ses usagers des horaires stricts puisque ses portes se ferment le matin dès 09h00 avant de réouvrir à 19h30. Pendant la journée, une structure d'accueil toute proche prend le relai. Là encore, les lieux sont modestes : un coin télévision et un babyfoot, deux canapés et un réfectoire pour les repas. Deux assistants sociaux et trois animateurs encadrent les migrants. Un Centre de soins infirmiers de la Policlinique Médicale Universitaire (PMU) y tient sa consultation.

Le jour de notre passage, fin février 2011, la dizaine

d'hommes présents ne veulent pas parler à Voix d'Exils. « Vous êtes des informateurs de la police ! » lancent-ils à notre grande surprise. Nous décidons alors de revenir le lendemain. Ashot, de nationalité arménienne, accepte de nous parler. « Je viens de Nyon, où je suis resté sept mois. Après, j'ai été transféré au Coteau-Fleuri. Contrairement à Nyon, ici nous sommes contrôlés par la police à chaque coin de rue. Le principal problème que nous rencontrons est que nous devons quitter l'abri le matin et nous ne pouvons y revenir que le soir pour dormir. Passer la nuit dans un abri de guerre avec 14 personnes dans la même pièce, c'est une situation insupportable ! Nous avons le sentiment d'être délaissés, quelle tristesse ! Le plus important pour nous est de pouvoir nous reposer pour ne pas errer en ville. Voyez vous-même comme les gens dorment sur les canapés ! ».

Les incohérences de l'aide d'urgence

Responsable du secteur Lausanne de l'EVAM, Pascal Rochat explique que si l'abri PC est fermé pendant la journée, c'est pour assurer la tranquillité des enfants qui fréquentent l'école primaire des Grangettes, située dans le même bâtiment. En effet, l'abri PC, qui peut accueillir jusqu'à 50 migrants, fait partie d'un complexe scolaire qui appartient à la Ville de Lausanne. L'EVAM a obtenu le droit de l'exploiter et en assure l'intendance et la surveillance.

Le soir, lorsque nous passons vers 20h00 à l'abri PC, nous sommes accueillis par deux agents de sécurité. L'un d'entre eux nous accompagne dans une pièce où se trouvent quelques requérants, debout à côté de leur lit. Parmi eux, Falou, originaire de Guinée française, nous raconte son parcours de Nyon à Sainte-Croix, puis à Coteau-Fleuri. Il tient le même discours qu'Ashot, et se plaint amèrement des contraintes et de l'étroitesse de son nouvel hébergement.

Le paradoxe économique de l'aide d'urgence

Interrogé le 3 février dernier par le journal 24 Heures, au lendemain de l'arrivée des 22 premiers requérants, Pierre Imhof, Directeur de l'EVAM, souligne que l'abri de Coteau-Fleuri «est une solution de secours. (...) Paradoxalement, le système de l'assistance d'urgence coûte beaucoup plus cher que les autres formules d'hébergement». Il s'explique : «nous ne devons fournir à ces migrants rien de plus qu'une aide matérielle». Autrement dit : un lit, les repas, des soins si nécessaire, mais pas d'argent. A première vue très simple, ce dispositif implique de fait un encadrement onéreux. A titre d'exemple, un requérant en cours de procédure touche 8 francs par jour pour ses repas, tandis que les trois repas que l'EVAM sert aux déboutés coûtent en moyenne 25 francs par jour ! «Nos charges se réduiraient aussi si nous pouvions construire pour disposer de locaux adaptés à nos besoins», poursuit le Directeur de l'EVAM. « Mais les oppositions sur le plan communal rendent, pour l'heure, tout projet immobilier des plus incertains ».

Niangu NGINAMAU

Membre de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils